

La lettre du SNUipp Isère

Lundi 26 janvier 2009

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

En lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- Soutien à Jean Yves Le Gall menacé de retrait d'emploi de direction : jeudi 29 à 13h à l'IA
- Évaluation CM2
- Jeudi 29 janvier grève interprofessionnelle public/privé : état des grévistes
- Vœux pour l'école : Mercredi 28 à 16 heures remise des cartes à l'IA
- Mouvement 2009

■ Un directeur d'école menacé de retrait d'emploi pour refus de renseigner Base élève

- Soutien à Jean Yves Le Gall
- Rassemblement devant l'IA jeudi 29 à 13h à l'issue de la manif
- Signez la pétition : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article612>

Au moment où l'administration multiplie les menaces et les sanctions contre les collègues qui s'opposent à la mise en œuvre des mesures Darcos ou de Base élèves, il est important que nous soyons très nombreux pour montrer notre solidarité et notre détermination.

Des délégations d'autres départements seront présentes.

Parents, élus, "simples citoyens", enseignants, mobilisons-nous en rejoignant l'Inspection académique à la fin de la manifestation interprofessionnelle, qui se termine tout près de là juste avant 13h !

Un communiqué de presse et une pétition de soutien sur notre site : <http://38.snuipp.fr/spip.php?article612>

■ Évaluations en CM2

Lors de l'audience intersyndicale du jeudi 22 janvier, l'Inspectrice d'académie a reconnu elle-même que nous « essayions les plâtres » dans le cadre d'une nouvelle opération. Elle n'a émis aucune réserve par rapport à la consigne intersyndicale et au mode de transmission que nous vous proposons de faire avec la prise en compte uniquement des items étudiés.

Conformez-vous aux consignes syndicales : utiliser l'outil de saisie figurant sur notre site :

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article607> et ne transmettez aux IEN que la synthèse écrite anonymée.

■ Grève du 29 janvier

- Merci de nous retourner l'état des grévistes dans votre école afin que nous puissions nous faire une idée la plus précise possible de la situation à snu38@snuipp.fr - **pas de réponse directement à ce mail**

- Sur ce lien un modèle de lettre aux parents que vous pouvez modifier à votre guise :

http://38.snuipp.fr/IMG/doc/greve_29_01_2009_lettre_aux_parents.doc

- Rappel : la déclaration peut encore être envoyée par FAX jusqu'à minuit ce soir : un modèle sur ce lien :

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article601> FAX IA : 04 76 74 78 93

Pensez à conserver un double de votre déclaration d'intention et/ou accusé d'émission du fax.

■ Vœux pour l'école : Mercredi 28 à 16 heures remise des cartes à l'IA

Participez nombreux à ce rassemblement. Si vous ne pouvez venir renvoyez-nous ce jour les cartes signées

■ Mouvement 2009

Une réunion intersyndicale a eu lieu ainsi que les négociations dans le cadre du dépôt de préavis de grève départemental pour le 29 janvier (les écoles ont reçu ce jour le relevé de conclusions).

Suite aux interventions syndicales un certain nombre de choses ont évolué notamment au niveau du barème. Les bonifications accordées pour rapprochement de conjoint de manière très restrictive (être éloigné de plus de 50 km du lieu de travail de son conjoint pour en bénéficier) ont été ramenées de 100 points à 20 points. Nous avons pris acte favorablement de cette bonification qui peut être maintenant compensée par d'autres éléments du barème MAIS elle demeure beaucoup trop importante. Les autres éléments du barème ne changent pas.

Même si une mesure de ce type est prévue dans le Code de la Fonction publique, nous n'acceptons pas qu'elle lèse d'une manière aussi importante une grande partie de collègues ayant moins de 10 à 15 ans de carrière.

Nous avons besoin de vos réactions rapides pour continuer à faire évoluer favorablement les choses. Donnez-nous des exemples concrets qui nous aideraient à convaincre l'IA de l'injustice de cette mesure.

Réponses à snu38@snuipp.fr et non en réponse directe à ce message

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr